



Procès-verbal

Assemblée Générale (année 2017)

Samedi 24 mars 2018

Le 24 mars 2018, au 38, rue Saint-Sabin à Paris 11^{ème}, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Culture XXI.

Ouverture à 10h20 de l'Assemblée Générale

Présent-e-s : Michel Joncquel, Farid Zeroulou, Barthélémy Schaar, Marion Vonfeld, Olivier Randria, Nacéra Aknak Khan

Absent-e-s excusé.e.s et pouvoirs :

Samira Ouchiha a donné pouvoir à Nacéra Aknak Khan.

José Dhers a donné pouvoir à Michel Joncquel.

Annick Ollitrault Bernard a donné pouvoir à Nacéra Aknak Khan.

Les membres présents n'ont pas d'éléments à ajouter au point de questions diverses.

Présentation du Bilan moral 2017

Culture XXI, en 2017 a multiplié ses activités par deux par rapport à l'année précédente. En effet, en plus des activités connues – Paroles en Actes, Fabriques des Initiatives ainsi que les initiatives de Culture XXI Seine et Marne – notre association a porté un gros projet européen en tant que coordinateur sur l'éducation inclusive en partenariat avec trois pays de l'Est de l'Europe et sur deux années dans le cadre des programmes Erasmus+.

Notre organisation fonctionne ainsi par projets. Certains membres du Comité d'Animation prennent part à ces équipes projets. De plus, des participants intéressés par la thématique se proposent ou sont invités à en faire partie.

Cette dynamique nous permet d'avoir une organisation plus participative, plus ouverte à d'autres possibilités d'innovations. Les participants impliqués dans les équipes projets sont pour la plupart d'entre eux jeunes, ce qui amène une dynamique innovante et ouverte vers l'avenir.

Sur le plan financier, nous nous sommes en difficulté, comme nombre d'autres associations. En effet, nous étions très soutenus par la Région Ile de France, notamment dans le cadre du projet Paroles en Actes. Ce n'est aujourd'hui plus le cas. Nos activités se trouvent d'autant plus dépendantes de l'engagement bénévole des membres de l'association, et donc du bon vouloir de chacun. Il s'agit là d'une situation précaire pour l'association.

Cependant, forts d'une organisation solide et de projets dont l'impact est tangible (succès des FIC, propulsion du projet européen BEST, accompagnement de conseillers citoyens dans leur processus

d'appropriation de la participation), nous demeurons des acteurs du changement bien ancrés sur le terrain de l'éducation citoyenne.

C'est pour ces raisons que nos perspectives se dessinent pour développer et renforcer notre positionnement en tant qu'acteur de l'éducation citoyenne.

Culture XXI a multiplié ses activités au moins par deux.

Le projet Best a donné du poids à l'association. Le travail a commencé en 2016, le projet a été déposé en mars 2017 et validé en juillet 2017. S'est ensuivi un travail de mise en œuvre, de juillet à septembre 2017.

Culture XXI est porteur et coordinateur du projet : l'association endosse le rôle d'interface entre les partenaires et l'UE sur les questions administratives financières et de mise en œuvre des objectifs du projet.

Les membres de l'association ont participé bénévolement à l'organisation et à la mise en œuvre des différents projets, notamment les FIC et le projet BEST. Culture XXI est ainsi identifiée comme une association d'organisation de projets. Toutefois, il a été signalé par certains membres, et démontré par la monographie du CNAM, que les différentes équipes de projets ne se connaissaient pas toujours entre elles et peinaient parfois à identifier les autres projets menés dans le cadre de l'association. Est donc prévue cette année une université d'été visant faire rencontrer l'ensemble des membres de l'association et à créer une cohésion parmi les équipes.

Sur le plan financier, Culture XXI a bénéficié sur trois années consécutives du soutien de la région IDF. Cependant, le changement politique y a mis fin cette année.

Malgré les difficultés financières rencontrées, 2017 a finalement été une année plutôt riche pour Culture XXI : l'association s'est progressivement forgée une identité, rendue mieux visible grâce à la création d'une plaquette et d'un site Internet.

Le Rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Présentation du Bilan des activités 2017

Toutes les activités de Culture XXI sont réalisées bénévolement mais avec professionnalisme. Chaque projet est pris en charge par une équipe appropriée. Les personnes font le choix d'en faire partie soit parce qu'elles ont des compétences spécifiques et ont envie de s'engager sur ces questions, soit parce qu'elles ont été invitées à s'impliquer suite à leur participation à un projet précédent et souhaitent désormais prendre part à l'organisation de projets à venir.

CULTURE XXI – France

PAROLES EN ACTES-PEA-

Projet d'accompagnement et de formation proposé à des structures associatives et à des collectivités territoriales, en vue de promouvoir des dynamiques participatives d'habitants.

Equipe en charge : Brigitte Lamandé, José Dhers, Farid Zeroulou, Michel Joncquel et Nacéra Aknak Khan.

Le projet consiste à inventer et à promouvoir d'autres formes de participation et de dialogue entre la société civile et la sphère politique, en établissant notamment des espaces plus informels et conviviaux que les instances décisionnelles traditionnelles, permettant aux citoyens de se former à la citoyenneté et de s'exprimer avec aisance.

Les citoyens précédemment impliqués dans le projet affirment, dans leur ensemble, que ces espaces contribuent à l'harmonie du « vivre ensemble » parmi les habitants, les acteurs associatifs, les acteurs économiques et les élus. Ces espaces constituent ainsi des lieux d'inspirations et d'écoute, qui peuvent servir d'interface entre les citoyens et les instances décisionnelles politiques.

Objectifs du projet :

- Accompagner les structures associatives, collectivités territoriales dans la mise en place des dynamiques participatives des habitants sur un territoire ;
- Former les bénévoles, les salariés, des services civiques volontaires (l'association a obtenu un agrément pour accueillir deux SCV), et les agents territoriaux dans la mise en place de la dynamique.
- Co-construire, avec tous les acteurs concernés, une plate-forme commune favorisant une expression plus large des habitants, y-compris des jeunes, des personnes en situation de handicap, des personnes malades, des femmes issues de l'immigration, des personnes éloignées des institutions, mais aussi des acteurs associatifs, des acteurs économiques et des élus.
- Créer du lien social ;

- Renforcer le maillage entre les différentes organisations du territoire ;
- Construire un vivre ensemble plus respectueux des différences : interculturalité, particularités (handicaps...) ;
- Faciliter la gestion de conflits de voisinage quotidiens ;
- « Former » les citoyens à la « chose publique » afin qu'ils.elles rejoignent éventuellement des instances locales de participation ;
- Susciter un intérêt pour la vie locale pouvant déboucher sur des actions portées par les citoyens eux-mêmes.

Formations/Accompagnement de conseillers citoyens avec Profession Banlieue

Dans le cadre de ses missions de centre de ressources, Profession Banlieue a fait appel à Culture XXI pour l'accompagnement de conseillers citoyens de Paris Terre d'Envol de Grand Paris-Grand Est.

En effet, en mars 2017, Profession Banlieue organisait avec la Préfecture de Seine-Saint-Denis et avec l'Établissement public territorial Grand Paris-Grand Est la première rencontre des conseillers citoyens du territoire. Au cours des différents ateliers auxquels une cinquantaine de conseillers ont participé, plusieurs problématiques ont été évoquées. Les conseillers citoyens ont notamment exprimé le besoin d'avoir accès à la formation. Cette rencontre était l'occasion d'échanger et de mutualiser les expériences de chacun, mais aussi d'interpeller les institutions présentes notamment sur les marges de manœuvre des conseils citoyens et sur les moyens mis à leur disposition.

Les formations proposées par Culture XXI s'inscrivent dans la continuité de cette rencontre et entendent répondre aux besoins qui y ont été exprimés. Elles sont centrées sur deux questions prioritaires pour les conseillers citoyens :

- Comment construire une parole collective ?
- Comment mobiliser les habitants et comment se présenter en tant que conseillers citoyens ?

Ces questions ont fait l'objet de deux formations dispensées entre décembre 2017 et avril 2018 à deux groupes de conseillers citoyens de Paris Terre d'Envol et deux groupes de Grand Paris-Grand Est.

Pour la thématique « **Construire une parole collective** », les différents temps d'animation proposés lors de cette formation-action visaient à :

- Prendre conscience de la part de subjectivité dans la compréhension des idées présentées ;
- Prendre conscience de l'importance de se recentrer sur l'objectif du groupe, et non sur les personnes qui portent collectivement ou individuellement le/les projets, à travers la question « Pourquoi je suis là ? »

La session s'est divisée en 5 temps :

1. Interviews croisées, suivies d'un tour de table croisé ;
2. Jeu de regards « Qu'est-ce que je vois ? », inspiré de la méthode du Croisement des Savoirs d'ATD Quart Monde ;
3. Jeux de rôles et propositions de saynètes par les participants, à partir de leur vécu en tant que conseillers citoyens et en tant qu'accompagnateurs à l'autonomie des conseillers citoyens ;

4. Tour de table des perspectives de projets de chacun, à partir de ce qui a été réalisé tout au long de la matinée ;
5. Evaluation du ressenti présent des participants à travers la question « Ça va ty ».

Pour la thématique **Mobilisation des habitants et communication des conseils citoyens**, les différents temps d'animation proposés lors de cette formation-action visaient à :

- Travailler sur l'identité de conseiller citoyen et sur la façon dont il la communique aux autres habitants pour se faire connaître.
- Échanger, entre conseils citoyens, des savoir- faire, des savoir- être et des outils pour mobiliser des habitants. Analyser les expériences vécues par les conseils citoyens.

La session s'est divisée en 3 temps :

1. Identifier quels sont les freins à la mobilisation des habitants. Identifier les outils qui ont déjà été utilisés pour les mobiliser et se demander : qu'est ce qui a fonctionné ? Qu'est-ce qui n'a pas, ou moins fonctionné ? Pourquoi ? Comment lever ces barrières à la mobilisation ?
2. Quelle est l'identité du conseiller citoyen ? Quel est son rôle sur le territoire et auprès des habitants ?
A partir de ces réponses, comment construire une trame de communication ? A partir des outils déjà utilisés, qu'est-ce qui a fonctionné ? Qu'est-ce qui a été moins percutant ?
3. Quelques outils transférables et adaptables, qui peuvent aider dans la communication et la mobilisation

Agrément de service civique volontaire

Olivier Randria a déposé un dossier au Ministère de la Jeunesse et des Sports pour obtenir un agrément Service Civique Volontaire. Cet agrément est valable 3 ans pour l'accueil d'un.e jeune, sur une durée de 8 mois. La mission sur laquelle nous avons déposé la demande d'agrément porte sur un travail de mobilisation des habitants et de participation citoyenne, dans le cadre du projet Paroles en Actes. Nous pensons intégrer cette mission dans le travail d'accompagnement des conseillers citoyens que nous réalisons avec Professions Banlieue sur Paris Terre d'Envol et Grand Paris Paris-Est.

FABRIQUES DES INITIATIVES CITOYENNES (FIC¹)

Equipe en charge : Olivier Randria, Barthélémy Schaar, Dafné Juton, Farid Zeroulou, Brigitte Lamandé, José Dhers, Patrick Norynberg, Marion Vonfeld, Atra Chikhi, Anne Kaboré, Camille Bertrand, Mélanie Jeannelle, Samira Ouchiha, Nacéra Aknak Khan

Les Fabriques des Initiatives Citoyennes (FIC) sont nées du constat que **chaque association est un véritable atelier de fabrication de méthodes et d'outils pour mobiliser les habitants**. Quoi de mieux que l'intelligence collective pour réfléchir ensemble et mutualiser nos connaissances afin de les mettre au service des dynamiques des territoires et des quartiers ? Suite à une première journée de rencontre en janvier, une **volonté collective est née de mettre en place un réseau de mutualisation**

¹ Différent des FIC mis en place par le Ministère jeunesse et sports et vie associative.

des outils de mobilisation des habitants, et d'organiser régulièrement des rencontres pour mutualiser les pratiques entre acteurs et habitants.

Ainsi, les Fabriques des Initiatives Citoyennes ont pour **objectifs** de :

- Permettre à des acteurs de la participation citoyenne de se rencontrer et de se connaître ;
- Créer un espace, voire un réseau, d'échange et de mutualisation des pratiques de participation citoyenne en Ile-de-France ;
- Créer un espace d'expérimentation pour créer collectivement de nouveaux outils de mobilisation citoyenne, en partant de situations concrètes vécues par les acteurs (participants, intervenants).

En 2017, contrairement à l'année précédente, seulement deux FIC ont été organisées. Une rencontre en mai et une autre en novembre 2017. Les deux rencontres ont réuni près de 120 participants et 14 ateliers.

Comme les autres Fabriques, le principe de co-organisation est resté de mise. En effet, les participants aux FIC, même les nouveaux sont invités à faire partie de l'équipe organisatrice des prochaines FIC. D'autre part, les remontées d'évaluation des Fabriques forment la base pour l'organisation des prochaines, dans le but d'améliorer et de perfectionner ce projet d'une part et d'autre part, les Fabriques sont un projet participatif, l'avis de tous les participants est important dans la construction du projet tout au long de sa mise en œuvre.

Les ateliers du mois de mai 2017 :

- *Cafés Envie d'agir*, par Hélène Huet, organisatrice des Cafés Envie d'agir de l'association Asterya.
- *Ateliers de l'avenir*, par Patrick Norynberg, enseignant, formateur, consultant, essayiste sur la ville, la citoyenneté et la démocratie
- *Atelier théâtre forum*, par Myriam Bourgarel et Floriane Gula, comédiennes intervenantes à l'association Arc-en-Ciel Théâtre.
- *Accueil des demandeurs d'asile*, par Yves Ballard, Président de l'association Dom'Asile, et Sarfaraz Khan, coordinateur du site 'info' de Dom'Asile.
- *Film 'Les Agitateurs'*, par Lisbeth Arazi Mornet de la Compagnie Les Rêves Fous.
- *La commission éducation populaire, enjeux de Nuit Debout*, par Camille, Adèle et Boris.



Les ateliers des Fabriques du mois de novembre 2017 :

- *Reprenez le pouvoir sur votre alimentation !*, par Anouck Barcat, présidente de l'AMAP des Brunelles (75017), et Sodeh Hamzehlouyan, présidente de l'AMAP des Volontaires (75015), toutes deux administratrices du Réseau AMAP Ile-de-France.
- *Notre quartier se transforme sans nous... Comment faire valoir nos droits et donner notre avis ?*, par Sarah Piacentino et Maxime Pומרerol de APUII.
- *Comment créer un café citoyen de la Nouvelle Arcadie ?*, par Mehdi Guiraud et Vincent Delamarre de l'Arcadie de Paris.
- *Recherche des conditions pour rejoindre les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion et leur permettre d'être acteurs de vos projets, en s'appuyant sur la dynamique du croisement des savoirs*, par Elisabeth Verzat, d'ATD Quart Monde
- *Expérimentons la pensée du dehors*, par Adèle et Camille de la Commission Debout Education Populaire.
- *ESS, RSE, savoir se repérer*, par Dominique Poteau de Projets-19.

Projet BEST / ERASMUS+, Partenariat Stratégique, Enseignement Scolaire

Echanges de Pratiques : Education Inclusive pour les enfants à besoins spécifiques et primo-arrivants

Equipe en charge : Betty Nguyen Lanoue et Nacéra Aknak Khan

Le projet BEST s'attache à renforcer la formation des enseignants afin d'assurer une inclusion effective des enfants à besoins éducatifs spéciaux dans les classes ordinaires. Le projet se concentre sur les enfants porteurs de handicap, les enfants présentant des troubles des apprentissages et les enfants primo-arrivants. Il vise à apporter aux enseignants, véritables clés de voûte du système éducatif, souvent démunis face à une telle hétérogénéité de profils d'enfants, des outils éducatifs et pédagogiques de qualité, permettant à ces populations d'accéder aux mêmes chances éducatives que les enfants « ordinaires ».

Le projet consiste en l'organisation de deux rencontres et un séminaire par année et par pays, réunissant un large panel d'acteurs, tous concernés par les questions éducatives en général. Elles viseront à découvrir, échanger et construire des méthodes et des outils d'éducation inclusive, en ouvrant le champ des possibles. Elles se traduiront par la mise en place d'ateliers thématiques et de visites d'expériences. Ces rencontres seront co-construites par les bénéficiaires principaux du projet : élèves, enseignants, associations, parents, universitaires, psychologues, médecins, etc. En effet, le projet regroupe 8 partenaires officiels dont des associations et des établissements scolaires en Pologne, Roumanie, Macédoine et en France. Afin d'élargir le panel, nous ferons appel à d'autres participants pour compléter les champs qui ne sont pas représentés (parents, recherche, structure de service public d'aide aux personnes en situation de handicap, etc.)

Un manuel de pratiques prometteuses et une base de données résulteront de ces rencontres et des contacts inter-rencontres.

Comme nous l'avons annoncé lors de notre dernière AG, Culture XXI a participé à un séminaire de Contact organisé à Erfurt en Allemagne, à la suite duquel l'association a déposé auprès de l'Union européenne un dossier de candidature portant sur la question de l'éducation inclusive, dans le cadre du programme Erasmus+.

La recherche de partenaires et le dépôt du dossier ont eu lieu entre novembre 2016 et mars 2017. Le dossier a été validé en juillet 2017 avec cette évaluation :

« Le projet répond à plusieurs objectifs des politiques européennes dans le domaine de l'éducation et la formation, notamment de renforcement des compétences professionnelles des enseignants et



le développement de capacités pédagogiques spécifiques permettant de mieux répondre à l'inclusion socio-éducative des élèves présentant un handicap et/ou allophones. L'analyse des besoins reste générale, il aurait été intéressant de connaître la situation particulière des différents partenaires en ce qui concerne l'inclusion (notamment quels sont les besoins spécifiques des élèves). Cependant, le caractère nécessaire du projet et des objectifs mentionnés est admis pour les groupes-cibles définis (principalement : élèves et enseignants). La description de l'école élémentaire de La Sente des Carrières est succincte - notamment concernant les apprenants. Les objectifs du projet sont réalistes et ambitieux et couvrent les champs de compétences des organismes. Cependant, le cadre général de la

mise en œuvre du projet mériterait d'être détaillé, notamment le type et l'encadrement des activités qui se tiendront lors des huit réunions transnationales (deux par pays) en fonction du type de représentants par pays à savoir enseignants/parents d'élèves et membres d'organismes spécialisés. Le projet met en exergue la synergie des résultats entre les domaines de l'éducation et de la formation avec un impact qui gagnerait à être démontré sur les publics d'élèves. Le projet est complémentaire au partenariat engendré par le biais de e-twinning et EPAL, avec une valeur ajoutée de formalisation des résultats sur un site dédié et sur un livret. Nous vous encourageons à formaliser les bonnes pratiques glanées lors des échanges transnationaux pour tendre, à terme, vers des actions de formation. La dimension transnationale du projet apporte une valeur ajoutée du point de vue des résultats attendus. »



Avancées du projet de juillet à novembre 2017

Culture XXI a une position particulière dans le cadre du projet. En effet, l'association a non seulement proposé le projet, mais elle en assure également la coordination. Culture XXI joue ainsi un rôle d'interface entre les trois partenaires et l'Union Européenne, sur tous les aspects : administratifs, financiers. Culture XXI a aussi la responsabilité de garantir la mise en œuvre du projet et de mener à bien la réalisation de ses objectifs.

Suite à la validation du projet, un travail d'élaboration des contrats et subventions entre l'association Culture XXI et tous les partenaires a été réalisé. Par ailleurs, le budget a été établi, au regard de toutes les conditions de la réalisation du projet et des échéances de son paiement sur deux ans, fixées par l'Union européenne.

Parallèlement, la première rencontre s'est tenue en France, en région parisienne, du 28 octobre au 4 novembre 2017. Culture XXI était donc chargée de l'organisation d'un programme de visites

d'établissements scolaires, d'immersion dans une ou plusieurs classes, afin de permettre une formation par l'observation et de favoriser des échanges de pratiques.

Culture XXI avait noué un partenariat scolaire avec 'l'Ecole des Sente', dans l'Académie de Versailles. La visite de cet établissement était donc au programme. Céline Sauzet, enseignante qui s'est investie depuis le démarrage du projet dans le montage du projet, n'avait toutefois pas eu l'aval de l'inspection, et elle s'est vue refusée la visite à la veille de l'arrivée de la délégation en France. Nous avons donc dû chercher une solution alternative, que nous avons trouvée grâce à Monsieur Seksig, Inspecteur, chargé des enfants primo-arrivants et du secteur périphérie 20^{ème}, à Paris. La délégation a ainsi pu visiter l'école Le Vau dans le 20^{ème} arrondissement de Paris.

L'école des Sente n'est désormais plus partenaire avec Culture XXI, et l'association est actuellement à la recherche d'un autre établissement partenaire pour la remplacer. Le processus est en cours auprès de l'agence représentant l'Union Européenne à Bordeaux.

Pour plus de détails sur cette rencontre en France, en [Voici le programme](#).

Une deuxième rencontre transnationale, organisée cette fois par les partenaires de Braïla, a pu se tenir en février 2018 en Roumanie.

Projet de cartographie avec le CNAM et RESOLIS

Equipe en charge : Barthélémy Schaar, Marion Vonfeld, Nacéra Aknak Khan, Olivier Randria, Grégoire Barbot

Dans le cadre des Fabriques des Initiatives Citoyennes, il était question depuis le démarrage de restituer les outils de mobilisation sous une forme numérique. Un groupe s'est formé pour réfléchir à cette possibilité. Il a été convenu qu'il n'était pas inutile de mener ce projet s'il en existait déjà un similaire. En outre, le CNAM et l'association RESOLIS avaient déjà entamé une démarche de ce type. Lorsqu'elle était encore membre du Collectif Pouvoir d'Agir, Culture XXI avait déjà collaboré à un projet de cartographie avec le CNAM. Le Collectif Pouvoir D'Agir n'étant plus, Culture XXI a proposé au CNAM de travailler de nouveau ensemble sur ce projet de cartographie, en vue de le poursuivre et de le compléter avec les outils de mobilisation des habitants et de participation citoyenne restitués dans le cadre des FIC.

Le 2 février, la 4^{ème} promotion d'étudiants en Master II en Economie Sociale et Solidaire, sous la coordination de Mme Elisabetta Bucolo, a entrepris un travail sur ce projet de monographie d'initiatives de participation citoyenne, en partenariat avec RESOLIS et Culture XXI.

Culture XXI a proposé 5 initiatives aux étudiants :

Initiatives	Courte présentation
DEBOUT EDUC POP	Depuis plus d'un an, Debout Educ Pop organise sur la place de la République des ateliers de réflexion collective dans l'espace public, permettant d'appréhender l'effet produit par le dehors sur la pensée et sur la participation.
REPAIR CAFE	Le Repair café amène les habitants d'un quartier à se rencontrer autour d'ateliers de réparation

	d'objets et de recyclage.
VERGERS URBAINS, Vers une ville comestible	Vergers Urbains implique des citoyens dans la végétalisation de leur espace de vie.
CASACO	Un tiers lieu qui rassemble des créateurs coopératifs à Malakoff.
CAFES CITOYENS	Les cafés citoyens incitent les citoyens à se rassembler, à s'exprimer et à se questionner dans les lieux publics.

Le 12 et le 13 avril, les promoteurs de ces initiatives vont être interviewés. Une restitution est prévue le 28 juin au CNAM.

Le logiciel Street Map qui héberge la cartographie est désormais sur le site de Culture XXI de manière formelle. Les initiatives pourront dorénavant être consultées sur notre site.

PARTICIPATION A DES EVENEMENTS

VILLAGE ALTERNATIBA



Equipe en charge : Olivier Randria, Barthélémy Schaar et Nacéra Aknak Khan, Farid Zeroulou et Samira Ouchiha.

Culture XX a participé activement au village Alternatiba entre le 30 Septembre et le 1^{er} octobre 2017.

Une conférence sur le pouvoir d'Agir des habitants par Nacéra Aknak Khan s'est tenue au Hang&Art dans le 19^{ème} à Paris. Elle a rassemblé près de 40 participants.

Parallèlement, un stand a été tenu sur les deux journées un café citoyen a été organisé près du stand. La Commission Educ Pop, partenaire de Culture XXI, a organisé un atelier 'éducation populaire' près du stand le dimanche 1^{er} octobre 2017.

Il est à noter que c'est cette participation de Culture XXI au village Alternatiba qui a inspiré la thématique des Fabriques des Initiatives Citoyennes du mois d'avril 2018. Participer au village Alternatiba nous a en effet donné l'occasion de connaître un nombre très important d'initiatives concrètes en lien avec la transition écologique, qui pouvaient être appropriées par les citoyens dans leur quotidien, et qui pouvaient par ailleurs contribuer au vivre-ensemble. Cette participation a également été l'opportunité de consolider des liens avec les organisations travaillant sur ces thématiques. Elle nous a aussi donné l'envie d'améliorer nos outils de communication, notamment pour l'organisation de stands et de portes ouvertes.

FORUM DES ASSOCIATIONS DU 20EME

Equipe en charge : Samira Ouchiha, Farid Zeroulou, Brigitte Lamandé

Chaque année, le forum des associations du 20^{ème} est un moment de rencontre privilégié et une occasion de mieux se faire connaître. Un moment de rencontre et de visibilité de nos actions

privilegié chaque année. Ce forum est organisé par la municipalité du 20^{ème} et porté par la Maison de la Vie Associative du 20^{ème}.

CULTURE XXI SEINE-ET-MARNE

Equipe en charge : Jocelyne Fangeat, Annie Perney, Nacéra Aknak Khan, Alain Metayer, Emmanuel Thevenon et Olivier Nicol

Esprit global de l'année

Culture XXI Seine-et-Marne a connu une année très dynamique, positive et fructueuse, malgré son ancrage très récent sur le territoire. L'association a globalement réussi à réaliser ses objectifs et ce, malgré les difficultés posées par les pouvoirs politiques en place pour empêcher la mise en œuvre d'actions.

Culture XXI Seine-et-Marne n'a pas toujours réussi à mobiliser des personnes pour renforcer l'équipe, si bien que le travail a continué de peser sur une équipe réduite. Toutefois, les actions menées ont permis de toucher près de 150 personnes, tous les projets confondus.

Au démarrage, l'équipe de Culture XXI Seine-et-Marne a pressenti un manque d'espace pour une expression citoyenne sur territoire. En effet, à travers le travail de terrain effectué pour la mise en place d'actions, l'équipe a pu constater que les habitants n'étaient pas habitués à ce qu'on les consulte. Elle a eu le sentiment que les gens avaient davantage l'habitude de consommer des produits finis et avaient « peur » de co-construire des projets. L'équipe a donc noté la nécessité de créer des espaces pour amener les habitants à s'emparer de la 'chose publique'.

Néanmoins, la mise en œuvre des projets n'a pas été aisée car le travail en partenariat avec les associations du territoire et les politiques s'est avéré plus compliqué que prévu.

Actions

- ***Journée Grand-Est***

Cette journée a eu lieu le 13 mai 2017 et a rassemblé près d'une cinquantaine de participants. Au vu du travail de préparation et des réunions de concertation initiés depuis le mois d'octobre 2017, cet effectif n'a pas été à la hauteur du nombre de personnes attendues. Cependant, l'exposition préparée par les habitants s'est avérée très intéressante et a été appréciée par les participants présents, ainsi que par Monsieur Rossière Rollin, Vice-Président en Bassée-Montois.

La journée était notamment centrée sur la thématique des « Malgré-Nous ». Une pièce de théâtre a été présentée par Aline Gross Batiot. La comédienne y a notamment lu des lettres de soldats à leurs familles.

Par ailleurs, ont été proposés des ateliers de fabrications de « nénettes », ces poupées fabriquées pour les soldats lors de la Première guerre mondiale en Alsace en guise de porte bonheur.

La journée s'est terminée par un repas traditionnel. Le repas a été animé par un groupe de musiciens et de danseurs, 'Holatrio Hop Sasa', venu de Lorraine. Arborant les tenues traditionnelles du Grand-Est, leurs pas de danse ont fait tourner la tête des participants.

Comprendre pour
respecter la différence

JOURNÉE GRAND EST, QU'EST CE QUE C'EST ?

Il s'agit de mobiliser des habitants qui sont originaires ou intéressés par le Grand Est afin d'organiser un événement culturel sur une journée.

LES OBJECTIFS

- Mettre en place un processus de participation des habitants autour d'un projet collectif ;
- Travailler sur une thématique qui permette d'apporter une ouverture d'esprit vers d'autres régions et cultures de France et du monde.
- L'idée est d'organiser un événement similaire chaque année sur une thématique région différente.

ORGANISATEURS ET PARTENAIRES

Culture XXI Seine et Marne se propose de promouvoir la participation citoyenne pour le « Vivre ensemble ». Elle propose des projets afin de permettre à des personnes qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer de proposer le faire à travers des actions concrètes, interculturelles.

De mettre en place des actions qui permettent de lever les préjugés des uns envers les autres de manière constructive et joyeuse.

Trait d'Union Montois-Basée est à la fois un espace et une équipe de bénévoles cherchant à mettre en relation des personnes, des associations, des services.

L'initiative vise à permettre d'accompagner et d'écouter les habitants à travers des idées, des ateliers de rencontres et de travail, facilitant le brassage des âges et des cultures : printemps des générations, atelier cuisine, groupes de paroles, parentalité, Téléthon, etc.

Bibliothèque Municipale Médiathèque Aimé Césaire
Donnemarie-Donville

IPNS-A ne pas jeter sur la voie publique

Entre Clichés Et Réalités

Entrée Gratuite pour toute la journée

Contribution pour le Repas et Soirée

PROGRAMME

Alsace
Lorraine
Champagne-Ardenne

Journée Grand Est

Samedi 13 mai 2017 [10h-23h]
Salle des fêtes MONTIGNY-LENCOUP (77)

N'oubliez pas vos quizz à l'accueil !!

10H Introduction et Déroulement par l'équipe d'organisation Culture XXI Seine et Marne et Trait d'Union Montois-Basée
M. Félixis JERENT présentera le programme de la journée.

10H30 En Passant par la Lorraine, Diaporama par M. Dominique PELLISSIER Directeur du CHU de Melun.

11H30 Ouverture de la journée Grand Est par M. ROSSIERE BOLLIN, Vice Président, chargé du Patrimoine et de la Culture à la Communauté de Communes Bassée-Montois.

12H00 Buffet traditionnel (prix attractifs)

12H30 Atelier de fabrication et histoire des Nenettes et Rintintin, animé par Mme Nanou MENAGER

13H00 Spitzle Man, l'Homme Orchestre

14H00 Pièce de théâtre sur les « Malgré-nous » : « Je t'écrirai de là-bas » avec Mlle Aline GROSS RATIOT, Comédienne et LECTRICE, Mise en Scène, M. Stéphane BOURRET Régie : M. Geoffroy GROS et Sarfaraz KHAN

16H00 Chants traditionnels et contemporains du Grand Est

16H30 Contes du Grand Est par Mme Danièle DUCHEZ

18H00 Découverte du Puzzle Géant, Mme Yolande RAILLIN

18H30 Souvenirs et Partage avec Mme Jocelyne JAQUET

19H30 Dîner et soirée dansante avec **Holatrio Hop'Sasa**
12€/p ; 20€/2p (gratuit jusqu'à 14 ans)
Inscription par mail : culturexxi@seine-et-marne.fr ou SMS (066442992)

23H00 fin de la soirée et de la journée Grand Est

« Des pôles »
Histoire, géographie, économie et culture pour élargir des éclairages. Préparé par Jocelyne, Anne, Nawal et Agnes

« Je t'écrirai de là-bas »
Correspondances de « Malgré-nous » (1951 à 1953)

« Un passeur »
de la Journée M. Geoffroy GROS

« Une librairie »
préparé par Céline CAMPESTRINI

• **Les Cafés Citoyens – Ilots Mots**

Café Citoyen - Ilots Mots

Le Samedi 27 Mai 2017
De 15h30 à 18h
Au Café le Romain
Ave du Village, 77480 Bray-sur-Seine 0667 16 35

Ecotourisme. Quelle volonté pour le territoire ? Pour quelle identité ?

Animé par Mme Violaine Meslier, AGRENABA

Venez partager vos idées,
Vous exprimer sur votre vie, votre expérience ;
Raconter votre quotidien ;
Réfléchissons ensemble, aux possibilités de mise en œuvre des projets qui émergeront de notre rencontre.

Information à consommer sans modération et à partager
Avec vos ami.e.s et proches
Invitez qui vous voulez... !!

Un Café Citoyen est un lieu convivial où l'on aborde les problèmes de société. Ce qui importe au Café Citoyen, c'est la réelle participation des citoyens. Personne ne peut s'imposer en détenteur de la vérité, ni monopoliser la parole, qui fait soit spécialiste de la question traitée ou que l'on veuille persuader l'assemblée avec un point de vue dogmatique et partisan de société. Un Café Citoyen est donc régi par le respect mutuel, garantissant la liberté d'expression de chaque citoyen participant.

Café citoyen

Culture XXI Seine et Marne est une association qui se propose de promouvoir la participation citoyenne pour le « Vivre ensemble » en Seine et Marne. Le « Vivre ensemble » est la participation citoyenne aux décisions du territoire et des changements de territoire. Ce sont des actions qui sont fondamentales pour nos sociétés et encore plus pour nos villages : résultats positifs et proches de la réalité de la France.

Tous les habitants s'expriment à des personnes qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer de manière libre à travers des actions concrètes, interculturelles. L'idée est de proposer des actions qui permettent de lever les préjugés des uns envers les autres de manière constructive et joyeuse.

Conseillers élus à la charge de cheques

A partir du mois de février, Culture XXI Seine-et-Marne a lancé son premier café citoyen, intitulé 'Ilots Mots' . Au même moment, les élus avaient lancé les « ateliers du territoire », des ateliers visant à discuter des projets à venir en Bassée-Montois. Cette rencontre a exclu les habitants et les citoyens. Elle a mis également de côté les représentants de la société civile, c'est-à-dire les associations. Cela en dit long sur la représentation politique et la participation locale sur le territoire.

En réponse à cette exclusion, Culture XXI Seine-et-Marne a choisi de reprendre exactement le même intitulé des ateliers du territoire pour son premier café citoyen. Celui-ci a regroupé ainsi permis à une trentaine d'habitants (dont la plupart ne se connaissaient pas entre eux) de s'exprimer sur leur vision des projets possibles pour leur territoire.

Suite à ce café, une douzaine de thèmes a été proposée, dont le transport, la jeunesse, l'écotourisme et l'alimentation locale et saine. Ces thèmes ont fait l'objet

des cafés citoyens suivants, qui se sont tenus tout au long de l'année.

Les participants ont par ailleurs souligné la nécessité :

- D'inviter d'autres associations pour animer le café et favoriser ainsi la mutualisation entre associations, ce qui existe peu sur le territoire ;
- D'inviter des personnes-ressources pour apporter des réponses sur les thématiques posées et essayer ainsi d'arriver éventuellement à la co-construction de projets.

PERSPECTIVES :

Paroles en actes :

Suite à la présentation, Culture XXI projette de développer une formation sur 2018, et de suivre ainsi la démarche de Profession Banlieue.

Lors du séminaire prévu en mai 2018, il serait intéressant de voir dans quel mesure l'on peut s'appuyer sur le community organizing dans ces démarches de formation, et comment l'on peut attirer les jeunes, en vue d'essayer des « formations » et cette pédagogie de l'émancipation à d'autres niveaux.

FIC :

Culture XXI compte poursuivre l'organisation de FIC en dehors de Paris.

Suite aux FIC d'avril, il faudra inviter à nouveau de potentiels futurs animateurs et repérer de futurs lieux d'accueil. Il importerait de réfléchir à la manière dont on pourrait attirer des participants des quartiers populaires.

BEST :

Les présent-e-s saluent le travail bénévole fait sur ce projet, qui sera poursuivi sur 2018.

CARTOGRAPHIE :

Une formation de cartographie sera proposée par Barthélémy pour les participants de Culture XXI. Il faudra récupérer les codes de chez Grégoire Barbot pour finaliser le transfert sur le site de Culture XXI.

Les outils de mobilisation proposés lors des FIC d'avril devront être inclus dans ce travail de cartographie. En outre, cette cartographie constitue pour Culture XXI un moyen de rendre plus visibles les initiatives qu'elles promeut, mais aussi un vivier d'initiatives pour les étudiants du CNAM impliqués dans ce projet.

FORUM DES ASSOCIATIONS du 20ème

A ce jour, la participation de Culture XXI à ce forum a contribué à rendre l'association plus visible sur le quartier. Il faudra décider si l'on choisit de participer à nouveau cette année.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Présentation du Rapport Financier 2017

L'association est en difficulté financière : le budget 2017 se base pour l'essentiel sur la subvention européenne. L'association n'a obtenu aucune autre subvention. La région qui nous soutenait sur le projet Paroles en Actes ne le fait plus. Les deux rencontres des Fabriques des Initiatives Citoyennes nous permettent d'avoir moins de 1000 euros sur une année.

Cette réalité financière contraste avec le dédoublement des activités constaté dans le rapport moral. Cela donne d'autant plus de mérite au travail de tous les bénévoles investis au sein de notre association, que nous ne pouvons manquer de remercier lors de cette assemblée.

En ce qui concerne les cotisations, il faudrait en 2018 déposer un dossier 'intérêt général' afin de pouvoir proposer un rescrit fiscal à nos adhérents et à ceux qui proposent de faire des dons à notre association. Olivier Randria pense s'investir sur cette question avec l'aide de Nacéra Aknak Khan.

La Charge constatée d'avance, qui s'élève à 83 000 euros, constitue une écriture comptable permettant d'éviter un rapport déséquilibré.

En ce qui concerne le budget dédié au projet BEST (de financement européen), les 31 144 euros réservés au poste, déplacement, réception,.. ont été transférés aux partenaires. Tous les contrats sont signés et les premiers paiements réalisés. Ces démarches n'ont pas été simples : la Macédoine ne faisant pas partie de l'Union européenne, il leur a fallu de leur côté obtenir des autorisations d'une très grande restriction pour ouvrir un compte bancaire international ; de notre côté, un coût supplémentaire est à prévoir pour étendre notre compte à l'international et transférer ainsi les subventions

CULTURE XXI : Compte de résultat de l'exercice 2017

Comptes de charges				
60	ACHATS		513,76	
605	Matériel, équipements			
606	Fournitures	513,76		
607	Achats de marchandises			
61	SERVICES EXTERIEURS		590,24	
612	Location de salles	367		
616	Prime d'assurance	141,24		
618	Documentation, colloques	82,00		
62	AUTRES SERVICES EXT.		38 670,00	
622	Indemnités animateurs rencontres dont animation journée DOM	3 500,00		
625	Déplacements, réceptions répartition subventions partenaires BEST	33 948,00		
626	Poste, télécommunications	1 102,00		
627	Services bancaires	120,00		
628	Cotisations organismes extérieurs			
63	IMPOTS ET TAXES		0,00	
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
64	CHARGES DE PERSONNEL		0,00	
641	Rémunérations			
645	Charges salariales			
67	AUTRES CHARGES		83 000,00	
62	Charges Constatées d'Avance	83 000,00		
Total charges (hors contributions)			122 774,00	
Comptes de produits				
70	PRODUITS ET SERVICES			0,00
7083	Participations aux rencontres FIC Mai + NOV			910,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
741	Fondations			0,00
7410	Fondation de France			
742	Etat			0,00
7420	DRJSCS			
743	Régions			12000,00
7432	Ile de France		12000,00	
744	Départements			
7440	Mairie de Paris			
745	Villes et Agglos			
7456				
746	Europe			0,00
7460	Programme ERASMUS+			109164,00
75	PRODUITS DE GESTION			700,00
756	Cotisations dons		200,00	
76	PRODUITS FINANCIERS			0,00
768	Intérêts des comptes			
77	PROD. EXCEPTIONNELS			
771	Opérations de gestion			

772	Prod. Exercices antérieurs (Grundtvig)			
78	REPRISE SUR PROVISIONS			
	Total produits (hors contributions)		-	122774,00
Evaluation des contributions volontaires				
86	Emplois des contrib. volontaires		0,00	0,00
861	Mise à disposition gratuite de biens		6 500,00	
862	Prestations			
870	Personnels bénévoles		40 000,00	
872	Aides extérieures			
	TOTAL CHARGES		122 774,00	122774,00

RESULTAT DE L'EXERCICE(BENEFICE)	0,00
---	-------------

CULTURE XXI : BILAN AU 31/12/2017			
ACTIF		PASSIF	
CLASSE II - IMMOBILISATIONS	- €	CLASSE I - FONDS ASSOCIATIFS	- 25,58 €
<i>261. immobilisations financières :</i>		<i>102. Fonds associatifs</i>	
<i>Parts du Crédit Coopératif</i>		<i>120. Résultat 2017</i>	-
		<i>Résultat 2016</i>	-25,58
CLASSE IV - CREANCES	83 000,00 €	<i>Projet BEST ERASMUS+</i>	109164,00
		CLASSE IV - DETTES	- €
		<i>467; D2biteurs divers</i>	- €
		<i>4686. Charges d'activités</i>	
<i>Charges Constatées d'Avance</i>	83 000,00 €		
CLASSE V - DISPONIBILITES	51 403,84 €	<i>Subvention à percevoir pour projet BEST</i>	25 291,00 €
<i>512. Compte courant Crédit Coopératif</i>	51 403,84 €		
<i>531. Caisse du siège</i>			
TOTAL ACTIF	134 403,84 €		
		TOTAL PASSIF	134 403,84 €

A la signature de la subvention européenne en juillet 2017, nous n'avons obtenu que 80% de la subvention. Nous devons obtenir le reste de la subvention à la remise du rapport final et des justificatifs en août 2019. Toutefois, il nous faut dès maintenant approvisionner ces 20%. En outre, ces 20% ne sont pas une réalité de trésorerie, mais une écriture comptable en attendant leur obtention.

Pour que la lecture soit simplifiée et compréhensible, il est demandé de faire apparaître les coûts exceptionnels sur le budget BEST.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Orientations et Perspectives pour 2018

Paroles en actes

Il est nécessaire de maintenir le lien avec Profession Banlieue, et d'intégrer de nouveaux volontaires.

Les présents considèrent qu'il faut continuer à essayer ces formations.

Culture XXI a obtenu l'agrément de l'agence du Service Civique ; il faut désormais travailler à l'accueil effectif des volontaires.

FIC

La thématique « égalité réelle hommes-femmes » est proposée pour les FIC 2019. Cette thématique pourrait peut-être susciter l'intérêt des publics des quartiers populaires.

Journées portes-ouvertes et séminaire

Il a été convenu qu'il serait plus pertinent d'organiser d'abord un séminaire, puis les journées portes ouvertes.

Ouvert aux membres de Culture XXI seulement, le séminaire permettra de revenir sur l'identité de l'association et des individus qui la composent, en vue de mieux ensuite porter la parole de Culture XXI.

Ce séminaire permettra aussi d'exprimer les éventuelles discordes qui ont pu survenir ces derniers temps au sein de l'association, afin d'avancer collectivement et dans la bienveillance.

Ce séminaire sera aussi un moment convivial : les participants seront invités à y passer tout le weekend, en vue de partager des temps d'échange informels.

Des animations brise-glace pour se connaître sont à prévoir. On pourrait aussi envisager la présence d'un grand témoin.

En vue de réunir le plus de personnes possible, un framadate sera diffuser largement pour trouver une date commune. (Propositions : week-end de la pentecôte, week-end du 26 mai et week-end du 2 juin).

Un séminaire sera désormais organisé une fois par an.

Communication

Au cours du séminaire sera abordée la question de la communication. Il importera de réfléchir ensemble aux outils et à la charte graphique les mieux adaptés pour représenter l'association.

L'élargissement de CXXI

Il a été convenu que les membres du Comité d'Animation sont des ambassadeurs de l'ouverture de Culture XXI. Ces membres sont par ailleurs impliqués le développement des actions de l'association. Afin que l'association gagne en visibilité et que les équipes projets se connaissent mieux en interne, chaque membre doit essayer de parler de l'association et de ses actions autour de lui.elle.

Les membres du Comité d'Animation sont tous engagés sur le terrain. Cela fait partie de l'esprit de Culture XXI et de son Comité d'Animation.

Les orientations et perspectives sont adoptées à l'unanimité.

Modification des Statuts

Dans le cadre de la modification des statuts, tel discutés en CA, le principe général qui a été retenu et sur lequel les modifications ont porté est le suivant : des statuts simplifiés, mais qui correspondent à la réalité du fonctionnement de notre association et qui posent les points fondamentaux dans son organisation. Cette simplification doit permettre ne pas à apporter des changements fréquents, requérant une gestion administrative et financière due à une apparition au Journal Officiel, notamment.

En complément aux statuts, un règlement intérieur sera co-construit par les membres de Culture XXI. Ce règlement visera à rendre le fonctionnement plus visible et accessible à tous les membres de Culture XXI et à ceux qui souhaiteraient rejoindre l'association. Le séminaire programmé au printemps 2018, comme le stipule le rapport d'orientation, sera un moment privilégié pour lancer cette co-construction.

Les Statuts

Intitulé de l'association

Article 1

Il est fondé entre les adhérents une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre :

Culture XXI

Objet et Moyens de Mise en œuvre

Article 2

Culture XXI est une association qui s'adresse à tout public de tout âge à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Elle se positionne également comme association de solidarité internationale. Elle a pour objectifs :

Objet

- Promouvoir une éducation émancipatrice et libératrice. Toute personne a un pouvoir d'être actrice du changement réel sur elle-même et sur ceux qui l'entourent. L'éducation tout au long de la vie libère l'expression, favorise la prise de conscience et la mise en pratique du changement ;
- Mettre en lien, dans un réseau dynamique interactif et participatif, les personnes et les associations agissant dans le cadre de l'éducation citoyenne, celle qui donne les possibilités aux personnes d'être actrices de leurs vies et d'un monde solidaire et responsable ;
- Co-construire avec des partenaires des ateliers de formations et d'informations sur des thèmes d'actualité liés au développement humain, social et environnemental ;
- Construire collectivement des propositions et les diffuser via des journaux d'influence et par Internet ;
- Organiser des actions et des sessions de sensibilisation afin de développer le sens de l'engagement dans des dynamiques inclusives, citoyennes et fondamentales pour la société ;
- Etablir un espace de dialogue et de réflexion sur des thèmes sociétaux ;

Moyens de mise en œuvre

- Veiller à faire un travail de terrain sur la question de la citoyenneté et ne pas se limiter à la théorie ;
- Mutualiser, valoriser toutes les formes de méthodes et outils qui favorisent l'expression et la formation citoyenne dans tous les domaines ;
- Valoriser, favoriser les liens sous forme de réseaux et l'ouverture vers des pratiques dans le but de l'ouverture, de l'échange, de l'engagement associatif et ce, dans l'intérêt général ;
- Ces trois éléments cités seront mis en œuvre via notre site internet et d'autres sites partenaires ; ainsi que par des événements conviviaux où les acteurs partenaires auront des espaces d'expressions, d'échanges, de co-formations et de co-construction pour s'enrichir mutuellement, avancer dans leurs réflexions et ce qu'ils construisent au sein de leurs groupes dans le cadre de l'éducation citoyenne ;

- Participer aux événements locaux, régionaux, nationaux et internationaux afin de découvrir d'autres acteurs de la citoyenneté, d'autres pratiques et enrichir ainsi le réseau et les échanges.

Siège social

Article 3

Le siège est fixé à : MDA20/ 1, rue Frédérick Lemaître Boite 86, 75020 PARIS

Il pourra être transféré par simple décision du Comité d'Animation.

Composition

Article 4

L'association se compose de personnes physiques ou morales qui s'engagent à se conformer aux valeurs et objectifs que l'association entend poursuivre ainsi qu'il est stipulé à l'article 2.

Sont considérés membres de l'association, les personnes morales ou physiques qui soutiennent les actions et les projets de l'association menés selon l'Article 2.

Ce soutien peut être financier ou par un engagement bénévole.

Adhésion à l'association

Article 5

Toute adhésion à l'association par une personne morale devra obligatoirement faire l'objet d'un accord du Comité d'Animation.

Les personnes morales devront désigner un correspondant qui jouera le rôle d'interface entre **Culture XXI** et leurs propres membres.

Article 6

Les personnes morales verseront une cotisation forfaitaire en fonction de leurs possibilités financières et auront la possibilité de faire des dons à l'association.

Les personnes physiques verseront annuellement une cotisation en fonction de leurs possibilités financières.

Article 7

Cesse de faire partie de l'Association '**Culture XXI**' :

- Toute personne physique ou morale qui choisit de la quitter ;
- Toute personne physique ou morale qui en aura été exclue par le Comité d'Animation pour infraction aux présents statuts, aux objectifs de l'association et au non-paiement de sa cotisation ;
- Toute personne physique décédée et les personnes morales dissoutes.

L'exclusion est proposée par l'Equipe de Coordination et prononcée par le Comité d'Animation.

Les ressources

Article 8

Les ressources de l'association se composent :

- Des cotisations des membres ;
- Des dons manuels et subventions que l'association pourra accepter de recevoir ;
- Des subventions accordées par un Etat, une organisation intergouvernementale, une collectivité territoriale, un département, une commune ou de toute autre institution ;
- De donations privées : particuliers ou entreprises ;
- Et toute ressource propre autorisée par la loi.

L'association est habilitée à acquérir tous biens mobiliers et immobiliers, à passer tous baux et contrats nécessaires à l'exercice de ses activités. Ces ressources, d'où qu'elles viennent, ne peuvent être employées à un objet autre que celui de l'association.

Des postes d'animation professionnelle de l'association peuvent être occupés suivant la loi du travail de la république française en vigueur.

Organisation de l'association

Article 9

L'association se compose d'équipes projets, d'un Comité d'Animation et d'une Equipe de Coordination.

Le Comité d'Animation

Article 10

Le Comité d'Animation a pour missions l'animation de l'association et de la mise en œuvre des projets répondant aux objectifs de l'association votés par l'Assemblée Générale. Ses membres se proposent de s'intégrer dans les équipes projets de manière active dans un esprit de respect, de co-construction et de responsabilité collective.

L'Equipe de Coordination

Article 11

L'Equipe de coordination assure le bon fonctionnement de l'association et prépare les réunions du Comité d'Animation. L'équipe est chargée de coordonner la mise en œuvre des décisions du Comité d'Animation et de l'Assemblée Générale.

L'Equipe de Coordination est composée :

- Du ou de la président.e ou des deux Co-Président.e.s
- D'un Coordinateur. trice

Au sein de l'équipe, peuvent être invités des représentants des équipes projets pour assurer une cohérence d'ensemble.

La Présidence

Article 12

L'association est animée par un.e président.e ou un binôme de Président.e.s : les Co-Président.e.s.

Si c'est le cas de Co-Président.e.s, ils se partagent les missions de gestion administrative et financière, la représentation de l'association et le suivi des projets nationaux et internationaux en lien avec la coordinateur. trice ainsi que le Comité d'Animation.

Assemblée Générale

Article 13 :

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association. L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par année.

Si nécessaire, une assemblée générale extraordinaire peut être organisée si le Comité d'Animation le juge nécessaire.

Règlement intérieur

Article 14 :

Un règlement intérieur peut être établi par le Comité d'Animation qui le fait alors approuver par l'assemblée générale.

Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne et au fonctionnement de l'association dans sa globalité y compris le fonctionnement des équipes projets.

Dissolution

Article 15 :

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est versé à une autre association ayant un objet similaire ou à tout établissement à but social ou culturel de son choix.

Une association loi 1901 est libre de définir ses organes de direction. [Selon le site 'Service public'](#) et la fiche 'dirigeants des associations' émanant du premier Ministre mise à jour le 6 avril 2017 « *La loi de 1901 ne définit pas quels sont les organes d'administration d'une association. En conséquence, sauf disposition législative ou réglementaire contraire propre à certaines catégories d'associations, une association est libre de définir quels sont ses organes de fonctionnement et leurs attributions et quel est l'organe habilité à la représenter vis-à-vis des tiers.* »

C'est à ce titre que certaines associations décident aujourd'hui d'avoir une direction collégiale et non pas un bureau dans les termes classiques.

Culture XXI fonctionne depuis très longtemps sur la base de la dynamique d'animation portée et animée réellement par le Comité d'Animation et une équipe de coordination composée du ou des président.e ou des co-président.e.s qui mettent en œuvre les projets, leur cohérence d'ensemble ainsi que leur coordination. Les statuts modifiés veulent refléter la réalité de ce fonctionnement.

Après relecture et modifications par les présents :

**Les statuts sont approuvés :
6 pour (dont 2 pouvoir)
2 abstentions (dont 1 pouvoir)**

Election du Comité d'Animation

Sont candidats à jour de cotisation comme stipulé sur l'invitation à l'AG :

- Farid Zéroulou
- Barthélémy Schaar
- Marion Vonfeld
- Samira Ouchiha
- Betty N'guyen Lanoue
- Nacéra Aknak Khan
- Olivier Randria

Michel Joncquel ne souhaite pas être candidat mais il pourrait potentiellement faire acte de candidature plus tard.

Le Comité d'Animation est élu à l'unanimité.

Un premier CA aura lieu le mercredi 28 mars par conférence téléphonique afin de confirmer la composition de l'Equipe de Coordination et les premières pistes de travail pour le séminaire et cette équipe de coordination.

L'assemblée générale se termine à 14h20
Les points de la partie 2 serviront au séminaire.

Secrétaire de Séance
Olivier Randria

Présidente de séance
Nacéra Aknak Khan

